

Sportitude Plus propose la vente de billets pour inscriptions à ses activités ainsi qu'à ses événements sur son site internet <https://www.sportitudeplus.com/>.

L'achat des billets par le client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

ARTICLE 1 : ACHAT DE BILLET

L'achat de billet en ligne est possible pour :

- L'inscription aux activités annuelles
- L'inscription à des événements ponctuels (ex : La Foulée des Forges)

Suite à la validation d'une commande, un courriel confirme que la commande a bien été validée.

Sportitude Plus ne peut être tenu responsable des erreurs commises par l'acheteur lors de son achat en ligne.

La vente en ligne est définitive. Les billets ne seront ni repris ni échangés même en cas de perte ou de vol.

ARTICLE 2 : RETRAIT DES BILLETS

Les billets vous sont envoyés par e-mail une fois le paiement réceptionné. Vous pouvez imprimer les billets ou les présenter sur votre smartphone/tablette lors des cours ou le jour de l'événement.

ARTICLE 3 : TARIFS

Le prix des billets/inscriptions est TTC.

Sportitude Plus est une association loi 1901 non assujetti à la TVA.

Différents types de tarifs peuvent vous être proposés notamment selon les manifestations ou votre situation personnelle (détenteur de titre de réduction...)

Concernant les tarifs réduits, lorsqu'ils sont proposés vous pouvez être contrôlé à l'entrée. Merci de vous munir des justificatifs correspondants, sous peine de devoir payer la différence entre le tarif spécifique et le tarif classique.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le paiement par carte bancaire s'effectue via Stripe. Ce service est entièrement sécurisé. Toutes les données relatives à votre carte bancaire sont transférées en langage crypté.

Toute commande validée prend la vente ferme et définitive.

Toute modification ou annulation de l'achat est impossible.

Toute réservation non réglée sous 8 jours sera automatiquement annulée.

ARTICLE 5 : ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas d'annulation de l'événement, seul le prix du billet sera remboursé, les frais de transports, d'hôtellerie, de gestion, d'envoi... n'étant pas remboursés.

Le remboursement s'effectuera par virement sur compte bancaire ou par chèque.

En cas de report d'un événement, les billets restent valables pour la nouvelle date, si cette dernière ne convient pas, les billets pourront être remboursés dans les mêmes conditions que le cas d'annulation d'événement.

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets d'inscriptions à des événements ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

ARTICLE 6 : ACCÈS

Sportitude Plus ne peut être tenu pour responsable.

Le bénéficiaire du billet doit se conformer aux règlements et aux us des cours ou de l'événement.

Aucun remboursement ou dédommagement ne sera retenu pour une arrivée tardive ou le manquement d'une partie des cours ou de l'événement.

ARTICLE 7 : DROIT APPLICABLE

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française.